

Un maire opposé aux éoliennes joue son va-tout

Pascal Devars a écrit une lettre en coréen au porteur de projet pour le convaincre de renoncer

Le maire de Champagne-et-Fontaine s'est-il laissé inspirer par un certain Charles de Gaulle, qui venait séjourner dans le village lorsqu'il était enfant ? Comme le Général en son temps, Pascal Devars s'est fendu d'un appel solennel pour tenter d'empêcher l'implantation d'un parc de cinq éoliennes de 165 mètres de haut sur sa commune et celle, voisine, de La Rochebeaucourt-et-Argentine. Fin janvier, il a écrit en coréen au PDG de la multinationale Hanwha pour le convaincre de l'inutilité du projet porté jusqu'ici par la société RES France, dont elle vient de faire l'acquisition.

« Pascal Devars a écrit une lettre en français mais c'est une traduction en coréen qui a été adressée à la multinationale coréenne », explique Jeanne Wey-

nand, l'une des chevilles ouvrières du collectif Citoyenneté environnement Périgord (CEP) qui se bat depuis 2014 contre le projet initialement porté par RES France.

Coup de bluff ?

Le courrier, long de deux pages, a vocation à éclairer « pleinement » la multinationale coréenne sur le bras de fer qui se joue depuis sept ans à Champagne-et-Fontaine. « Je tenais à vous informer que ce projet est très incertain », écrit le premier magistrat en prenant soin de rappeler à quel point le dossier est un vrai sac de nœuds juridique. « Son aboutissement est tout sauf assuré, alors qu'il vous a probablement été vendu comme effectif lors de l'acquisition du portefeuille de RES

France en août 2021 », se hasarde l'édile.

Coup de bluff ? Pascal Devars est sincère lorsqu'il prie les nouveaux patrons de RES France d'abandonner un projet susceptible de « détruire de manière irréversible l'écosystème fragile que la population locale a reçu en héritage et qu'elle se doit de protéger pour les générations futures ». De même, l'édile veut-il croire à la force des symboles quand il évoque les vacances estivales de Charles de Gaulle, « sauveur de la France face au nazisme allemand », sur le domaine de La Ligerie, à Champagne-et-Fontaine. Reste à vérifier si la multinationale coréenne sera sensible à cette démonstration rédigée aux petits oignons.

Émilie Delpeyrat



Cinq mâts de 165 mètres de haut sont prévus.

ILLUSTRATION LOÏC DEQUIER